

Envoyé en préfecture le 24/10/2025

Reçu en préfecture le 24/10/2025

Publié le 24/10/2025

ID : 062-216207365-20251023-DEC2025_144-AI

SLOW

**REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS
COMMUNE DE SAILLY SUR LA LYS**

**DÉCISION RELATIVE A L'ACQUISITION DE DEUX ABRIBUS VOUTE – ARRTEES
CHAUDS FOURNEAUX ET PASTEUR - SAILLY SUR LA LYS**

Le Maire de SAILLY-SUR-LA-LYS,

Vu les articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°2020-12 du 20 mai 2020 attribuant délégation de pouvoir au Maire à l'effet de signer toutes les décisions en matière de marchés publics quel que soit leur montant ;

Vu la nécessité d'installer de nouveaux abribus aux arrêts Chauds Fourneaux et Pasteur ;

Vu la proposition de la société Clean Energy Products For Life (CEP) ;

DECIDE

ARTICLE 1 : est signé avec la société CEP (sise 326 rue des Prés de Mincques – 62350 CALONNE-SUR-LA-LYS) le devis d'un montant de 6200 €HT pour l'acquisition de 2 abribus voûte.

ARTICLE 2 : la présente décision sera communiquée au conseil municipal lors de la prochaine séance. Elle sera reprise au registre des délibérations du conseil municipal et fera l'objet des mesures de publicité réglementaires et ampliation en sera transmise à la Sous-Préfecture de BETHUNE.

Fait à SAILLY-SUR-LA-LYS, le 23 octobre 2025

DEC2025_139

Le Maire

Jean-Claude THOREZ

